

ANNEXE A



**17 MARS 2021
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**RAPPORT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
2021**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – Analyse du compte administratif 2020

1 - *Vision consolidée*

2 - *Investissement : les réalisations 2020*

II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

1 – *Lois de finances et Dotation Globale de Fonctionnement*

2 – *Les allocations compensatrices et la dotation de compensation*

3 – *Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes*

4 – *Les attributions de compensation*

5 – *La fiscalité*

III – La dette

IV – Les engagements pluriannuels envisagés

V – Les orientations budgétaires 2021

VI – Structure et évolution des effectifs

ANNEXES

INTRODUCTION

- La date limite de vote du budget primitif 2021 est fixée au 15 avril. Cependant, dans la mesure où la réception des états fiscaux 1259 pourrait présenter du retard, compte-tenu de l'application pour la première fois du nouveau panier fiscal, lié à la suppression de la taxe d'habitation, cette date pourrait être repoussée de 15 jours.
- Concernant le débat d'orientation budgétaire, la Communauté de Communes est soumise aux mêmes obligations que les années précédentes. Soit :
 - Organiser un débat sur les orientations principales des budgets (principal et annexes) dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci par le conseil communautaire.
 - Le ROB, rapport d'orientations budgétaires, est le support de ce débat qui a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.
- Compte-tenu de la taille de la Communauté de Communes GRAND ORB, 20 780 habitants au 01/01/2020, le ROB devra, conformément aux articles L5211-36 et L2311-1-2 du code général des collectivités territoriales, contenir au minimum les informations suivantes :
 - Les orientations budgétaires,
 - Les engagements pluriannuels envisagés,
 - La structure et la gestion de la dette,
 - Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,
 - Les objectifs en matière :
 - D'évolution des dépenses réelles de fonctionnement,
 - D'évolution du besoin de financement annuel,
 - Le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la Communauté, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.
- Le rapport sera transmis par la Communauté de communes aux Maires des Communes membres dans un délai de quinze jours à compter de son examen par le conseil.
- Il est mis dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire à la disposition du public au siège de la Communauté de communes.
- Le public sera avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

DONNEES MACROECONOMIQUES

Les données ci-dessous constituent les prévisions réalisées par la Banque de France en décembre 2020, sur la base de données issues de l'INSEE.

La pandémie mondiale a fortement affecté la production sur le territoire national, faisant apparaître l'évolution du Produit Intérieur Brut en forte baisse à 9%. Les taux de croissance devraient se rétablir à partir de 2021, la croissance de 2021 ne permettant pas de rattraper les destructions en 2020.

La Banque de France incite à une certaine prudence dans la lecture de ces prévisions, compte-tenu de l'évolution de la pandémie et des vaccins permettant de l'enrayer.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance	2,30%	1,50%	1,30%	-9,00%	5,00%	5,00%	2,00%
Taux d'inflation	1,20%	2,10%	1,30%	0,50%	0,50%	0,80%	1,00%
Taux de chômage	9,40%	9,10%	8,50%	8,50%	10,70%	9,50%	8,90%

source : Banque de France

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficit public (%age PIB)	-2,70%	-3,20%	-3,10%	-9,00%	-7,00%	-5,00%	-4,00%
Dettes publiques (%age PIB)	98,50%	99,30%	100,40%	116%	120%	120%	120%
Dettes publiques (en milliards d'€)	2 257,80	2 322,30	2 415,10	2 790,35	2 886,57	2 886,57	2 886,57

source : Banque de France

Compte-tenu du soutien de l'Etat à l'économie et à la population, le déficit public atteint 9% du PIB en 2020 ; il se rétablirait peu à peu, mais ne retrouverait pas en 2023, son niveau d'avant la crise sanitaire.

Il en est de même de la dette publique, qui passe de 2 415 Mds d'euros en 2019 à presque 2 800 Mds en 2020. Elle resterait juste en dessous de 2 900 Mds en 2023, soit 120% du PIB.

L'arrêt de l'économie française et mondiale a généré une hausse du taux d'épargne et une baisse de la consommation et le taux d'inflation ressort à 0,5% en 2020. Les prévisions très basses de la Banque de France pourraient être démenties, puisque les marchés financiers prévoient une reprise de l'inflation, notamment sous la légère poussée des taux à 10 ans américains et allemands.

Notons que la hausse des taux d'intérêt creuserait encore le déficit compte-tenu de la hausse du financement de la dette de l'Etat qui en résulterait.

I. Analyse du compte administratif 2020

1- VISION CONSOLIDÉE

La structure budgétaire s'articule autour d'un budget principal très important auquel s'agrègent 2 budgets annexes, et le budget de l'Office de Tourisme (EPIC depuis le 1^{er} janvier 2017).

Il est important de rappeler que les budgets Environnement, Base de Loisirs, ALSH et Relais d'Assistantes Maternelles ont été intégrés au 1^{er} janvier 2018 dans le budget principal.

L'analyse de l'exercice 2020 présente les caractéristiques suivantes :

- **1 Budget Principal** qui affiche un excédent de fonctionnement de près de 1,8 millions d'euros.
- **2 budgets annexes** : le Budget Locations immobilières excédentaire de 46 000 € et le budget SPANC déficitaire de 646 € (après subvention du budget principal de 17 400 €, indispensable dans un contexte de crise sanitaire empêchant les visites de contrôle).
- **1 budget Office de Tourisme** pour lequel le budget principal verse annuellement une subvention de fonctionnement : 320 000 € versés tels que prévus, malgré une baisse de la recette de la taxe de séjour.

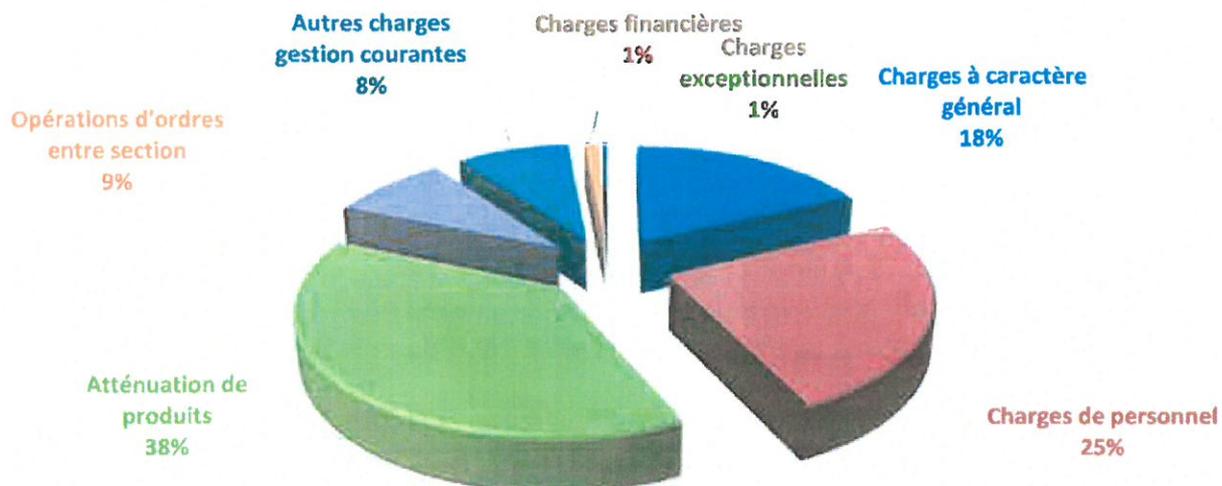
L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 du Budget Principal s'améliore en passant de 800 000 € à 1 800 000 €, principalement grâce à des rôles supplémentaires de CFE de plus d'un million d'euros, soit la moitié du produit de CFE annuel. Cet excédent ponctuel sera conforté en 2021 par un produit supplémentaire de CFE de 300 000 €.

Pour appréhender pleinement la situation financière de Grand Orb, il est important de procéder à une vision consolidée des différents budgets, vision qui agrège l'ensemble des résultats de l'exercice 2020 et tient compte des reports de l'exercice antérieur. (Cf tableau en annexe 2).

L'approche mise en œuvre permet de constater un excédent global de fonctionnement confortable qui améliore une situation précédemment sensible.

Le résultat global de clôture tous budgets confondus est largement excédentaire, à 5 127 272,90 € (4 401 666,90 € après restes à réaliser).

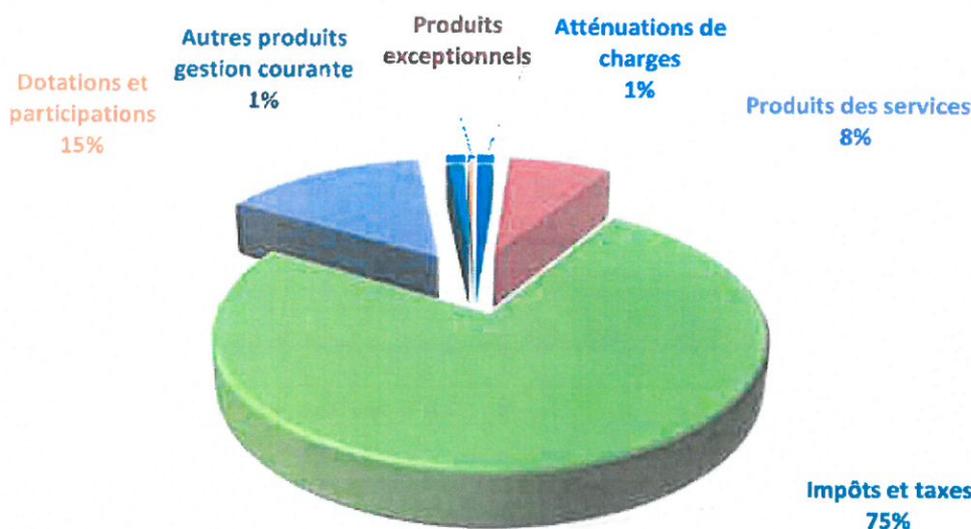
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2020 TOUS BUDGETS - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Réalisé 2019	Prévisions 2020	Réalisé 2020
011	Charges à caractère général	2 383 724,88 €	3 146 402,18 €	2 216 139,27 €
012	Charges de personnel	3 037 486,29 €	3 358 280,00 €	3 151 191,90 €
014	Atténuation de produits	4 826 789,70 €	4 764 274,00 €	4 759 218,02 €
022	Dépenses imprévues	- €	288 000,00 €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	1 576 332,00 €	- €
042	Opérations d'ordres entre section	952 794,84 €	1 013 884,00 €	1 080 212,37 €
65	Autres charges gestion courantes	1 033 808,01 €	1 102 170,00 €	1 038 807,51 €
66	Charges financières	191 473,38 €	184 000,00 €	143 785,40 €
67	Charges exceptionnelles	87 497,60 €	148 038,46 €	45 771,17 €
	TOTAL	12 513 574,70 €	15 581 380,64 €	12 435 125,64 €

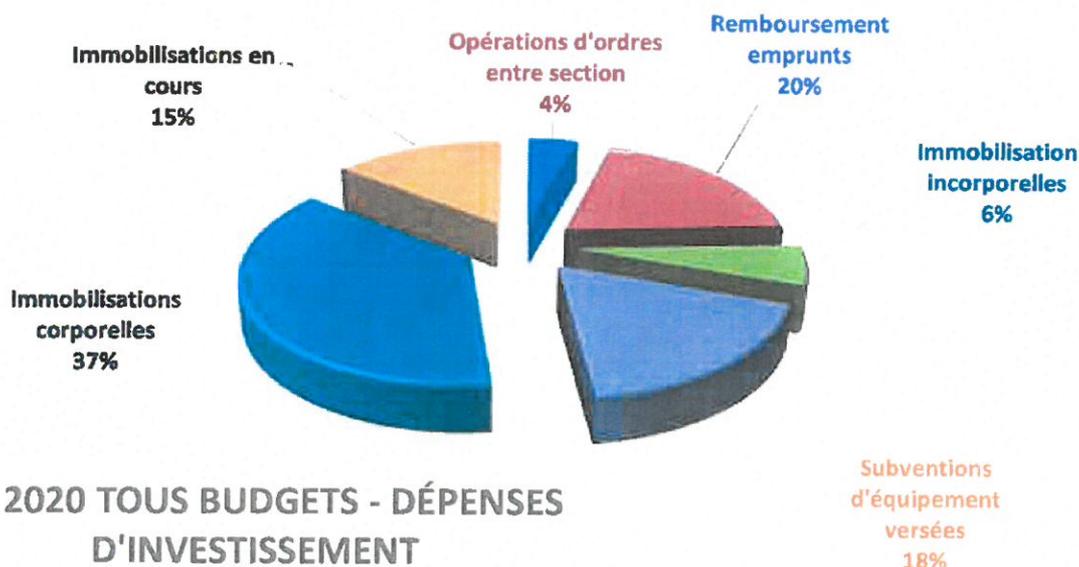
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



CA 2020 TOUS BUDGETS - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Réalisé 2019	Prévisions 2020	Réalisé 2020
013	Atténuations de charges	268 367,85 €	290 000,00 €	166 100,60 €
042	Opérations d'ordres entre section	58 927,04 €	85 825,00 €	85 635,52 €
002	Résultat antérieur	- €	2 485 965,86 €	- €
70	Produits des services	846 454,66 €	752 321,92 €	1 065 926,77 €
73	Impôts et taxes	9 735 201,94 €	9 665 948,00 €	10 606 969,49 €
74	Dotations et participations	2 137 303,08 €	2 117 221,00 €	2 083 678,83 €
75	Autres produits gestion courante	184 080,39 €	184 098,86 €	185 051,91 €
77	Produits exceptionnels	97 858,16 €	- €	70 320,00 €
	TOTAL	13 328 193,12 €	15 581 380,64 €	14 263 683,12 €

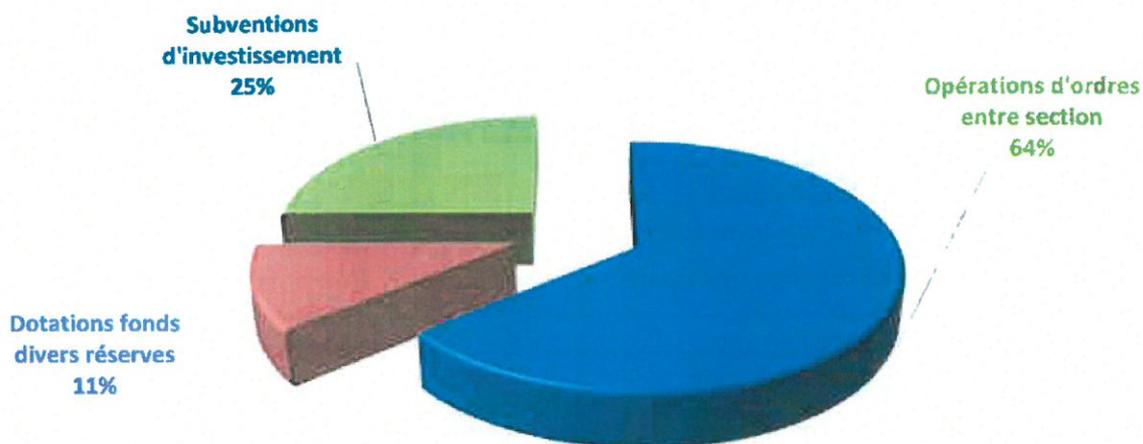
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



CA 2020 TOUS BUDGETS - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2019	Prévisions 2020	Réalisé 2020
020	Dépenses imprévues	- €	212 000,00 €	- €
040	Opérations d'ordres entre section	65 152,04 €	85 825,00 €	85 635,52 €
13	Subventions d'investissement (rembs)	- €	- €	- €
16	Remboursement emprunts	412 115,69 €	430 000,00 €	408 763,43 €
20	Immobilisation incorporelles	75 183,50 €	289 671,00 €	125 626,07 €
204	Subventions d'équipement versées	311 101,76 €	643 905,00 €	366 178,13 €
21	Immobilisations corporelles	1 122 064,05 €	1 493 269,27 €	764 758,79 €
23	Immobilisations en cours	19 409,86 €	1 679 791,82 €	297 238,23 €
27	Autres immobilisations financières	2 000,00 €	50 000,00 €	24 492,50 €
4581	Opérations sous mandat (dépenses)	- €	390 000,00 €	5 820,00 €
001	Résultat antérieur	- €	- €	- €
TOTAL		2 007 026,90 €	5 274 462,09 €	2 078 512,67 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



CA 2020 TOUS BUDGETS - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2019	Prévisions 2020	Réalisé 2020
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	1 576 332,00 €	- €
024	Produits de cession d'immobilisations	- €	80 000,00 €	- €
040	Opérations d'ordres entre section	952 794,84 €	1 013 884,00 €	1 080 212,37 €
10	Dotations fonds divers réserves	115 146,69 €	149 000,00 €	185 701,87 €
13	Subventions d'investissement	390 874,32 €	860 225,00 €	420 326,90 €
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00 €	- €	- €
4582	Opérations sous mandat (recettes)	- €	390 000,00 €	- €
001	Résultat antérieur	- €	1 205 021,09 €	- €
TOTAL		1 473 815,85 €	5 274 462,09 €	1 686 241,14 €

2- INVESTISSEMENT – LES REALISATIONS 2020

La Communauté de communes a réalisé plus de 1,5 millions d'euros de dépenses d'équipement.

Les principales réalisations sont :

COVID

Fonds de solidarité Occitanie	201 500,00 €
Fonds régional L'OCCAL	33 000,00 €
Autolaveuse (musée)	6 358,00 €
Amélioration site internet	5 350,00 €
Ordinateurs portables	3 336,00 €
Barrières de circulation (Base)	2 309,00 €
Matériel de visio conférence fixe	1 736,00 €

ENVIRONNEMENT

Réhabilitation des déchèteries Lunas / St Etienne	298 635,00 €
Camion grue	204 726,00 €
Camion BOM 16 T	158 988,00 €
Compacteur / bennes / presse à balles / colonnes à verre	82 164,00 €
Déchèterie de Bédarieux (achat terrain)	60 745,00 €
Collecte sélective / bornes enterrées / composteurs	48 402,00 €
Actions OEKOMED (centre de tri)	24 492,00 €
Fonds de concours cache conteneur	19 529,00 €
Etude optimisation gestion des déchets	11 207,00 €

DEVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie	13 828,00 €
Aide aux particuliers achat vélo électrique	8 115,00 €

ECONOMIE / AGRICULTURE

Aide à l'immobilier d'entreprise	12 000,00 €
Aide au maraîchage	15 000,00 €

TOURISME

Aires de canoë Bédarieux	48 532,00 €
Base de loisirs (pompe arrosage, aérateur, électricité, tables)	15 171,00 €
Travaux OT Lamalou	7 098,00 €
Aménagement aire de camping-cars Lamalou (études)	5 820,00 €

SOLIDARITE

Fonds de concours aux communes	50 804,00 €
Fonds de concours Mine Simon	16 230,00 €
Subvention presbytère Nize	10 000,00 €

ETUDES

Urbanisme	34 867,00 €
Etude eau assainissement	24 948,00 €
Projet de territoire	16 965,00 €

ACQUISITIONS EQUIPEMENTS

Crèche Hérépian (pompe à chaleur, menuiseries)	25 991,00 €
Matériel informatique (ordinateurs, vote, appareil photo)	16 122,00 €
Gradins amovibles	16 200,00 €
Logiciels (compta/paie, RAM, ALSH, urbanisme)	14 537,00 €

CONCLUSION

La situation financière de la Communauté de communes est saine : la capacité d'autofinancement nette est importante et l'endettement est faible.

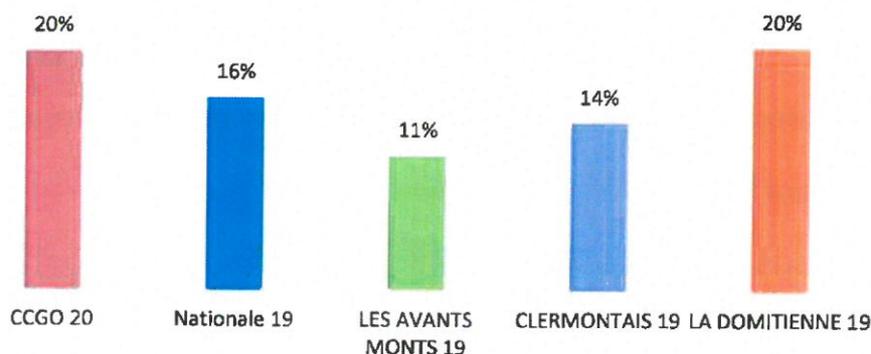
La capacité d'autofinancement nette, d'un montant de 2,4M€, représente 17% des recettes réelles de fonctionnement. En 2019, elle était de 1,3M€, soit 10% des recettes réelles de fonctionnement.

Il est communément estimé qu'un taux d'épargne nette entre 5 et 10% des recettes de fonctionnement fait état d'une situation financière saine.

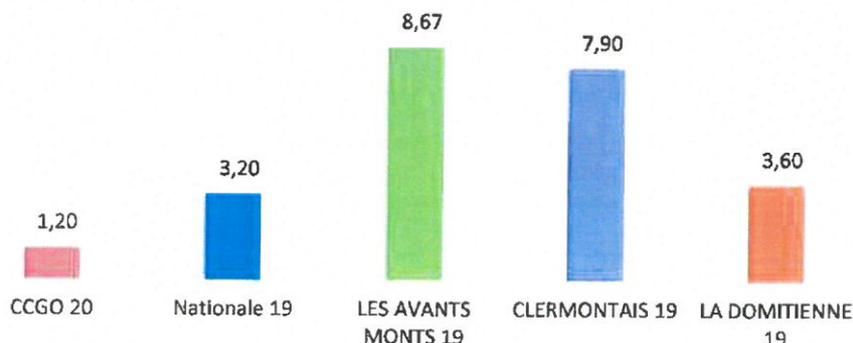
La Communauté peut rembourser sa dette avec sa capacité d'autofinancement brute en un an (deux ans en 2019). Cette situation est principalement imputable à un endettement très faible qui représente à peine 24% des recettes réelles de fonctionnement (29% en 2019). Rappelons que l'Etat estime sa limite supérieure à 12 ans.

Même si le niveau de la capacité d'autofinancement brute, s'élève exceptionnellement à 20% des recettes réelles de fonctionnement en 2020 (1,7M€ en 2019 soit 13%), celle-ci devrait se stabiliser autour de 15% des recettes réelles de fonctionnement en 2021 tout en contenant les dépenses de fonctionnement.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE



CAPACITE DE DESENDETTEMENT



II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

La loi de finances 2021 n'a pas amené de bouleversements majeurs dans le paysage financier des collectivités locales.

1 – La DGF

La DGF est maintenue à son niveau de 2020 soit 26,8 milliards d'euros.

La Dotation d'Intercommunalité de la Communauté de communes Grand Orb devrait diminuer de 23 160 € en 2021 du fait de la baisse de la dotation de garantie que l'Etat maintient à 95% d'une année sur l'autre.

Grand Orb ne bénéficie pas des autres garanties, car son potentiel fiscal n'est pas suffisamment faible et son coefficient d'intégration fiscale est trop faible. En effet, son potentiel fiscal par habitant est de 245€, pour une moyenne de 310€, soit 79% du potentiel fiscal moyen. Pour bénéficier d'une garantie, il faudrait que le potentiel fiscal soit inférieur à 50% du potentiel fiscal moyen.

Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) de GRAND ORB est faible : 0,2877 en 2020, alors que la moyenne nationale des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle est de 0,3810. En 2021, le CIF de la Communauté de Communes devrait diminuer à 0,2771.

	2018	2019	2020	2021
Dotation d'intercommunalité	516 650 €	488 743 €	463 198 €	440 038 €

2 - Les allocations compensatrices et la dotation de compensation

Le contexte législatif

La dotation de compensation est écartée de 2,01%, soit 17 430 € pour Grand Orb, afin de financer les augmentations de population dans le cadre du maintien du volume de la DGF entre 2020 et 2021.

Allocations compensatrices	2018	taux d'évolution	2019	taux d'évolution	2020	taux d'évolution	2021
Taxe d'habitation	292 010	7,54%	314 027	4,04%	326 714	0,00%	326 714
Taxe foncière (condition modeste)	37	310,81%	152	-73,68%	40	0,00%	40
Taxe professionnelle (ZAT)	13 260	404,97%	66 959	-5,84%	63 048	-5,00%	59 896
Dotation de compensation	906 026	-2,30%	885 223	-1,83%	869 038	-2,01%	851 808
TOTAL	1 211 486	4,53%	1 266 361	-0,59%	1 258 840	-1,63%	1 238 258

Total hors dotation de compensation	305 460	24,78%	381 138	2,27%	389 802	-0,81%	386 650
-------------------------------------	---------	--------	---------	-------	---------	--------	---------

3 – Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le contexte législatif

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est un fonds de péréquation horizontale qui est alimenté par un prélèvement sur les ressources des ensembles intercommunaux au potentiel financier élevé. Ces sommes sont reversées aux ensembles intercommunaux moins favorisés.

Le montant des ressources du FPIC est fixé à 1 milliard d'euros en 2021.

En 2020, le montant perçu par le territoire est de 728 732 €.

La hausse de 6,93 % a été appliquée uniformément à GRAND ORB (244 642 €) et aux communes (484 090 €) par le mode de répartition dérogatoire libre.

Il n'est pas prévu de changement en 2021. GRAND ORB devrait bénéficier d'un montant comparable.

4 – Les attributions de compensation

Le contexte législatif

Le reversement aux communes :

Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) applicable de droit aux communautés de communes est bâti sur les éléments suivants :

L'EPCI perçoit la totalité de la fiscalité sur les entreprises à la place de ses communes membres, produit qu'elle doit obligatoirement reverser aux communes membres sous la forme d'une **attribution de compensation (AC)** figée dans le temps.

Cette attribution de compensation est également réduite du montant des charges transférées par les communes, afin de donner à l'EPCI les moyens de financer les compétences transférées.

L'attribution de compensation garantit donc à l'EPCI et aux communes un niveau de ressources acquis.

La Communauté de communes doit financer grâce à la croissance de ses produits l'évolution des charges transférées et les communes membres doivent ainsi neutraliser la perte du dynamisme du produit fiscal transféré par la perte de l'évolution des charges transférées.

Qu'en est-il pour Grand Orb ?

Les attributions de compensation 2020 sont d'un montant de 3 857 750€.

Elles tiennent compte des transferts de charges réalisés depuis la création de GRAND ORB et de la prise en compte du paiement des documents d'urbanisme de chaque commune et des services mutualisés.

Le montant prévisionnel pour 2021 est de 3,8 millions d'euros.

5 – La fiscalité

Le contexte législatif

- Les bases d'imposition de la cotisation foncière et de la taxe foncière des entreprises industrielles sont abattues de moitié à partir de 2021. Soit une baisse de 3,4 milliards d'euros sur l'ensemble du territoire. La diminution du produit correspondant est compensée par l'Etat sur la base du taux 2020. Grand Orb n'est pas concerné par cette mesure,
- Pour amortir les effets de la crise sanitaire, l'Etat assure en 2020 et 2021 aux Communes et établissements publics de coopération intercommunale le montant du produit fiscal moyen perçu entre 2017 et 2019. Le dispositif ne sera pas utile à GRAND ORB, dont le produit fiscal est supérieur à cette moyenne en 2020, malgré la baisse de la CVAE et de l'IFER.
- Les bases d'imposition évoluent comme l'inflation (IPCH) au 1^{er} novembre 2020, soit 0,2%,
- La période d'expérimentation de la mise en place d'une part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe de 5 à 7 ans,

Le produit fiscal de la CCGO a diminué de 4% en 2020 (hors rôles supplémentaires), du fait :

- De la baisse de la CVAE (-20%),
- De la baisse d'IFER (-19%) suite à un problème de déclaration qui sera rectifié dans les rôles supplémentaires de 2021

Des rôles supplémentaires de CFE d'un million d'euros ont été perçus en 2020 ce qui se répercutera sur les bases 2021.

En 2021, les prévisions sont construites de la façon suivante :

- o -90 % pour la taxe d'habitation, mais ce produit est remplacé par une fraction de TVA,
- o +16% pour la cotisation foncière des entreprises (hausse d'un million d'euros),
- o +0,2% pour les taxes foncières,
- o +27% pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (compte-tenu des informations de l'état 1386). Le produit encaissé en 2021 comprend le solde définitif 2019 et l'acompte 2020. L'impact de la crise sanitaire sera constaté en 2022 le cas échéant.

	2018		2019		2020		2021	
BASES	Taxe d'habitation	22 540 202	3%	23 267 274	0%	23 261 330	-90%	2 342 439
	Taxe foncière sur pptés bâties	22 659 600	2%	23 160 365	5%	24 423 200	0%	24 472 046
	Taxe foncière sur pptés non bâties	314 188	2%	318 916	1%	320 903	0%	321 544
	Cotisation foncière des entreprises	6 608 150	-2%	6 455 536	3%	6 672 997	16%	7 743 771
TAUX	Taxe d'habitation	10,90%	0%	10,90%	0%	10,90%	0%	10,90%
	Taxe foncière sur pptés bâties	0,50%	0%	0,50%	0%	0,50%	0%	0,50%
	Taxe foncière sur pptés non bâties	5,54%	0%	5,54%	0%	5,54%	0%	5,54%
	Cotisation foncière des entreprises	31,56%	0%	31,56%	0%	31,56%	0%	31,56%
PRODUIT 4 TAXES	Taxe d'habitation	2 456 882	3%	2 536 133	0%	2 535 485	-90%	255 326
	Taxe foncière sur pptés bâties	113 298	2%	115 802	5%	122 116	0%	122 360
	Taxe foncière sur pptés non bâties	17 406	2%	17 668	1%	17 778	0%	17 814
	Cotisation foncière des entreprises	2 085 532	-2%	2 037 367	3%	2 105 998	16%	2 443 934
TOTAL 4 TAXES	4 673 118	1%	4 706 970	2%	4 781 377	-41%	2 280 669	
CVAE	774 025	10%	851 990	-20%	682 763	27%	866 002	
IFER	498 734	2%	507 833	-19%	412 698	0%	412 698	
TAFNB	31 498	0%	31 510	-1%	31 224	0%	31 349	
TASCOM	213 685	2%	217 478	-10%	195 233	0%	195 233	
GEMAPI			457 642	0%	457 642	0%	457 642	
TVA (remplacement Taxe Habitation)							2 280 669	
TOTAL PRODUIT FISCAL	6 191 080	8%	6 773 423	-3%	6 960 937	8%	7 083 027	
FNGIR	- 877 590	0%	- 877 590	0%	- 877 590	0%	- 877 590	
TOTAL 73	5 313 470	11%	5 895 833	-4%	6 083 347	9%	6 205 437	

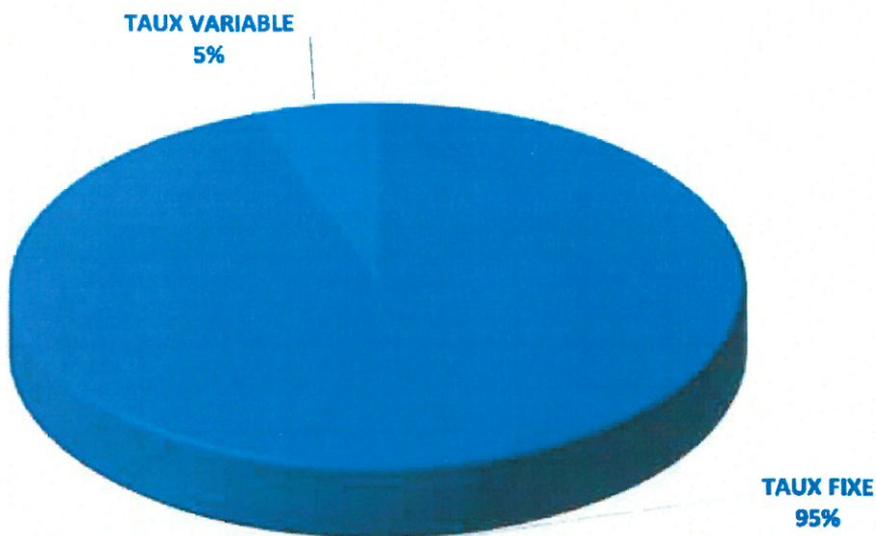
TEOM	BASES				22 293 985		
	TAUX				12,02%		à définir
	PRODUIT	2 342 439	2%	2 347 950	1%	2 340 135	

III – La dette

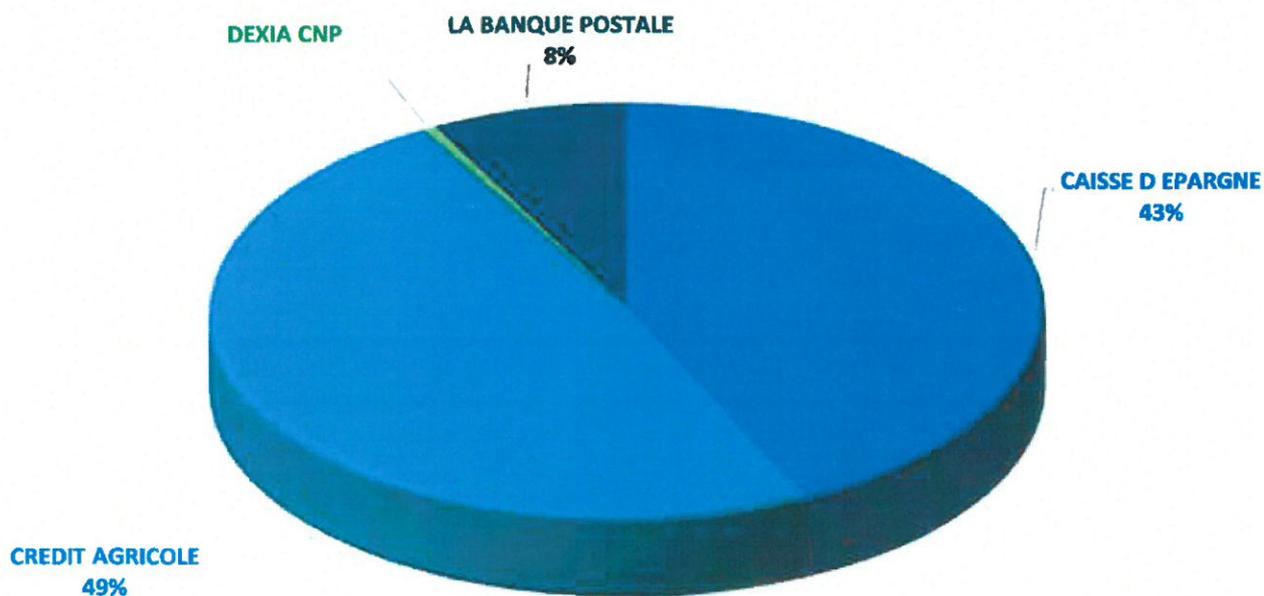
L'encours de dette est de 3 386 333 € au 31/12/2020.

La dette est composée de 37 emprunts, majoritairement en taux fixe :

REPARTITION DU CAPITAL RESTANT DU PAR TYPE DE TAUX



L'encours a été contracté équitablement auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne :



REPARTITION DU CAPITAL RESTANT DU PAR PRETEUR

La dette de la Communauté de communes est saine, puisqu'elle ne présente aucun risque à la hausse. Avec une capacité de désendettement d'un an, ses marges de manœuvre sont importantes, à condition de conserver le même niveau de capacité d'autofinancement.

En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement ne devraient pas augmenter de plus de 2 % et le besoin de financements devrait se limiter à moins de 1,3 millions d'euros. Il sera couvert par l'excédent d'investissement reporté, une affectation du résultat reporté et/ou, dans une moindre mesure, par le recours à l'emprunt.

IV – Les engagements pluriannuels envisagés

La Communauté de communes Grand Orb a établi une programmation de ses investissements jusqu'à l'horizon 2023.

Les engagements pluriannuels envisagés sont présentés en Annexe 1.

Le financement de ces investissements est variable selon les opérations :

- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
- **Les fonds de concours aux communes (projets)**
- **Les équipements techniques mutualisés**
- **Le renouvellement des bennes et des bacs du service Environnement**
- **Le renouvellement des équipements de déchèteries**
- **Le renouvellement du matériel de compostage et de broyage**
- **Le renouvellement du matériel roulant du service Environnement**
- **La mise en conformité du parc des déchèteries et du quai de transfert**
- **L'acquisition d'actions pour la création d'un centre de tri**
- **Les fonds de concours cache conteneur**
- **Les opérations sur les berges et digues / GEMAPI**
- **Les aides à l'immobilier d'entreprises**
- **L'aménagement de la Base de Loisirs de Lunas**
- **La création d'un pôle culturel et musical**

V – Les orientations budgétaires 2021

Dès 2021, Grand Orb propose ses nouvelles orientations pour le mandat 2021-2026. La feuille de route de son projet de territoire est centrée sur **trois axes principaux** :

- ↓ Soutenir l'emploi et l'activité économique, touristique et thermale
- ↓ Agir pour un territoire solidaire, équilibré et durable
- ↓ Proposer un territoire attractif où il fait bon vivre

La feuille de route d'orientations et d'actions pour 2021/2026 a été approuvée à l'unanimité lors de la conférence des Maires le 14 janvier 2021.

1) Soutenir l'emploi et l'activité économique, touristique et thermale :

IMPACT COVID

La Communauté de communes Grand Orb a décidé pendant la période de crise sanitaire des mesures d'urgence en faveur de l'économie.

Partenariat avec la région Occitanie sur deux dispositifs de soutien économiques :

Participation de 230 000 € au fonds de solidarité exceptionnel aux entreprises : 201 500 € versés en 2020 et 28 500 € reportés en 2021.

Pour Grand Orb c'est au total : 183 entreprises aidées.

Participation au fonds l'OCCAL dédié aux prestataires touristiques et au commerce de proximité. Grand Orb participe à hauteur de 81 000 € : 33 000 € versés en 2020, 33 000 € en reste à réaliser et nouvelle inscription budgétaire d'un complément de 15 000 € pour 2021.

En 2020, ce sont 802 147 € d'aides qui ont été versées sur le territoire par l'ensemble des partenaires financiers (Etat, Région, Département, Grand Orb et communes).

Maintien de la remise gracieuse sur les loyers des établissements concernés par les fermetures réglementaires (restaurants) : Ortensia et Snack base de loisirs.

Développement Économique et Emploi

Création d'un service de développement économique : 2 ETP

- Recrutement d'un développeur économique

Il s'agit de créer un service afin de disposer d'une interface unique pour renseigner et orienter les porteurs de projet et les entreprises du territoire.

Cela permettra de faciliter les démarches administratives des entrepreneurs.

Ce service sera l'interlocuteur privilégié du club des ambassadeurs.

Pilotage et mise en œuvre du schéma d'accueil des activités économiques.

- Recrutement d'un poste de manager de commerce

La Banque des Territoires propose une aide au financement d'un poste de manager de commerce pour animer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun, et pour dynamiser la transmission et l'installation de nouveaux commerces.

La Communauté de communes Grand Orb a demandé une subvention forfaitaire de 20 000 € par an pendant deux ans (dans la limite de 80% du coût du poste), soit 40 000 €, pour la création d'un poste de manager de commerce.

Le poste administratif existant sera affecté à 50 % sur des missions de suivi des programmes COVID (fonds de solidarité et fonds L'OCCAL).

Création d'une place de marché locale digitale à l'échelle de Grand Orb

Cette action aura pour but de soutenir l'activité des commerces de proximité en tenant compte des nouveaux comportements des acheteurs. Il permettra d'améliorer la visibilité des entreprises, commerces et producteurs locaux tout en facilitant l'accès aux produits et services qu'ils proposent.

Afin d'améliorer la relation entre nos commerces de proximité et les consommateurs du bassin de vie, la volonté est de créer une plateforme locale digitale pour acheter en Grand Orb. Le portage de l'opération par la Communauté de communes facilitera l'accès de ce service aux commerces et aux habitants du territoire.

Le projet de la Communauté de communes sera mis en place en lien avec les représentants des commerçants et intègrera à minima les solutions suivantes définies par la Banque des Territoires :

- Site de vente en ligne
- Solution de E-réservation et de click-&-collect

L'inscription budgétaire est de 48 000 € TTC en section d'investissement et 20 000 € en section de fonctionnement.

La Communauté de communes Grand Orb a demandé l'aide forfaitaire de 20 000 € à la Banque des Territoires et de 40 % du coût de l'investissement au Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de l'OCM.

Création d'une offre d'accueil des activités économiques

- Parc Régional d'Activité Economique (OZE) Cavailé-Coll

Il est proposé que Grand Orb s'engage dans un projet immobilier d'entreprises afin de créer une offre et favoriser les installations.

En effet, nous constatons des besoins en immobilier d'entreprises de petites unités. **Grand Orb se propose de porter un projet « d'immobilier d'entreprise » sur un terrain du parc OZE afin de proposer des locaux.**

Inscription d'un crédit d'étude de 10 000 €.

- Règlement d'attribution des aides financières au titre de l'immobilier d'entreprises

Grand Orb poursuit le **programme financier** pour soutenir le développement économique local, en partenariat avec la Région Occitanie.

En 2021, il sera proposé un régime d'aides aux entreprises afin de soutenir le développement local, favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité économique du territoire.

Inscription budgétaire : 50 000 € et restes à réaliser de 29 000 € attribués à l'entreprise BEDRINES

- Animation Club des Ambassadeurs

Le partenariat avec le Club des Ambassadeurs se poursuit et de nouvelles actions seront mises en place permettant de créer un réseau des entreprises du territoire (actions à poursuivre : forum de l'emploi, formation professionnelle etc)

Soutien aux entreprises – aides liées au COVID

- Fonds de solidarité OCCITANIE

Grand Orb finance 230 000 € auprès des entreprises du territoire : 208 000 € versés sur 2020 et 28 500 € en reste à réaliser.

- Fonds L'OCCAL

Grand Orb a conventionné avec la Région pour une aide de 66 000 € dont 33 000 € ont été versés en 2020.

Pour 2021, il est nécessaire compte tenu des volumes de dossiers d'augmenter l'enveloppe de 15 000 € supplémentaires des restes à réaliser fixés à 33 000 €.

Sur ces fonds de solidarité, Grand Orb souhaite maintenir son action de soutien aux activités économiques.

Agriculture

Pour 2021, les orientations sur le budget sont la convention avec la chambre d'agriculture et l'adhésion à PREDICT pour les agriculteurs : 5 000 €.

Il est prévu également une enveloppe de 5 000 € pour les animations en milieu scolaire avec les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault et autres.

Tourisme et projets d'aménagement touristique

L'objectif général est de continuer à faire de Grand Orb une destination touristique et thermale à part entière.

Pour cela, les projets présentés ci-après s'inscrivent dans la feuille de route du nouveau projet de territoire en essayant de conforter le plus possible nos atouts touristiques :

- Mieux connecter au territoire de Grand Orb les deux sites majeurs avec des marques reconnues : Caroux et Salagou,
- Valoriser les espaces naturels de Grand Orb,
- Renforcer la mise en tourisme des sites patrimoniaux,
- Développer l'œnotourisme,
- Soutenir et accompagner le thermalisme.

Mieux connecter au territoire de Grand Orb les deux sites majeurs avec des marques reconnues : Caroux et Salagou

Poursuite de notre participation au développement du pôle de pleine nature « Les Montagnes du Caroux »

- **Aménagement d'une Via Ferrata**

La via ferrata est une activité intermédiaire entre la randonnée pédestre, l'accrobranche et l'escalade. Cette nouvelle activité offrira une belle notoriété au territoire de Grand Orb aussi bien pour les prestataires privés, les pratiquants affinitaires et le grand public.

L'expertise est terminée (phases 1 et 2). Il en ressort un lieu d'implantation privilégié sur la commune de la Tour sur Orb. Le site est très intéressant car il est situé à côté d'une falaise d'escalade conventionnée très fréquentée « Le Caussanel ». La mise en service est prévue fin 2021.

Cet aménagement est subventionné à hauteur de 70 %. Le budget pour cette opération est de 80 000,00 € HT avec un autofinancement de 24 000,00 €.

Projets en lien avec le Grand Site du Salagou

- Aménagement du GR de Pays « Entre deux lacs : Avène – Salagou »

Le but du GR® de Pays est de proposer aux randonneurs, aux touristes, aux curistes, la découverte en itinérance de deux lacs emblématiques du département de l'Hérault, ainsi que le chemin de liaison, reliant l'ensemble.

- Deux boucles : « Le tour du lac d'Avène » partant de Ceilhes (33 km) et « Le tour du lac du Salagou » (32 km) partant des rives de Clermont-L'Hérault,
- Un itinéraire linéaire : « Le sentier des deux lacs » (65 km), permettant de relier les deux boucles sur un aller ou un aller-retour.
- Fin des travaux prévue fin 2021.

Cet aménagement est subventionné à hauteur de 70 %. Le budget pour cette opération est de 30 240,00 € HT avec un autofinancement de 9 000,00 €.

Création d'outils de présentation, de promotion et de valorisation du GR de Pays « Entre deux lacs : Avène – Salagou »

Création et conception d'un topo avec les tracés des parcours et les descriptifs.

La réalisation pourrait être subventionnée à hauteur de 80 % (Leader + contreparties Leader).

Le budget prévisionnel proposé est de 5 000,00 € HT.

Participation au développement d'un Géoparc

Un géoparc est une aire protégée possédant des attraits géologiques correspondant à des géosites. Des actions de protection et de valorisation de sites d'intérêt géologiques y sont développées en lien avec les patrimoines naturels et culturels du territoire. Le Réseau européen des Géoparc et le réseau mondial des Géoparc sont soutenus par l'UNESCO.

Lors du lancement du projet, un périmètre d'étude élargi a été établi. Grand Orb pourrait être intégrée totalement dans le périmètre du Géoparc.

Rétroplanning :

- Animation du projet par l'association « Demain la Terre » jusqu'en octobre 2021.
- Installation du Comité de pilotage au printemps 2021. Des rencontres sont prévues avec les élus et les techniciens afin qu'ils puissent se saisir de l'avancement du projet et émettre un avis en conseil communautaire.

- Une fois installé, le Comité de pilotage devra valider : le périmètre, la sélection des géosites, le portage, la gouvernance, le plan d'actions, le modèle économique.
- Financement prévisionnel : intercommunalités, communes, Département, Région...

Pas de budget à prévoir pour l'instant sur cette action. En attente du prochain Comité de pilotage.

Participation à la création du Pôle de Pleine Nature Salagou

Cette action est coordonnée par le syndicat mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze et Hérault Tourisme en partenariat avec les communautés de communes (Grand Orb, Clermontais, Lodévois et Larzac). L'objectif est de faire évoluer la démarche marketing et l'accueil des activités de pleine nature à l'échelle du Grand Site autour de 4 axes prioritaires :

- Axe 1 : Stratégie concertée d'aménagement et d'accueil
- Axe 2 : Stratégie de management et de gouvernance
- Axe 3 : Stratégie marketing commune
- Axe 4 : Stratégie d'innovation

Pas de budget à prévoir pour l'instant sur cette action.

◆ Valoriser les espaces naturels de Grand Orb

Valorisation de l'eau comme produit d'appel et d'activités touristiques

- **Valorisation du lac d'Avène comme site d'activités de pleine nature : Etude pour la création d'un accès et d'un embarcadère**

La création d'un embarcadère sur le lac d'Avène offrirait de bonnes conditions d'accueil pour les pratiquants et les prestataires : pêche et canoë-kayak (+ les secours pompiers). Cet aménagement inscrirait le lac d'Avène comme un site majeur d'activités de pleine nature.

Cette étude pourrait être subventionnée à hauteur de 80 % (Leader + contreparties Leader). Le budget prévisionnel proposé est de 15 000,00 € HT.

Renforcer l'offre de sentiers VTT et pédestres

- **Requalification et thématisation des Itinéraires VTT et pédestres**

L'objectif est de proposer une requalification des itinéraires en offrant notamment une meilleure répartition des parcours sur le territoire de Grand Orb (thématisation des boucles du GRP Haut Languedoc et Vignobles, modifications des sentiers d'intérêts territoriaux du Pays pour passer en PR, qualification des itinéraires VTT avec des parcours spécifiques Enduro, DH et Cross-Country...). Proposer également l'extension et la création de nouveaux itinéraires. Cette action comprend les travaux d'aménagement et la création des outils de communication.

Cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 80 % (Leader + Conseil Départemental de l'Hérault).

Le budget prévisionnel proposé est de 40 000,00 € HT.

♦ Patrimoine

Création d'un dépliant pour la mise en valeur des seigneuries castrales

La finalité du projet est de créer un dépliant proposant un circuit touristique du patrimoine médiéval bâti et de son histoire sur Grand Orb. Les sites historiques mis en réseau sont à définir. Des itinéraires patrimoniaux existent déjà sur plusieurs lieux et permettraient une découverte en autonomie pour les visiteurs.

Cette opération pourrait être présentée au Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de leur mission Patrimoine (Pays d'Art et d'Histoire). Le budget prévisionnel proposé serait de 5 000,00 € HT.

♦ œ�notourisme

Aménagement d'un itinéraire « OénoRando » au départ de la cave coopérative d'Hérépian

Création d'un itinéraire pédestre qui valorise le patrimoine viticole de l'appellation IGP Haute Vallée de l'Orb. Ce projet est réalisé en partenariat avec le syndicat des vins IGP Haute Vallée de l'Orb, la cave coopérative d'Hérépian, le CDRP 34 et le Département de l'Hérault.

- Le tracé propose un itinéraire principal et une variante qui valorise les paysages viticoles de Grand Orb avec l'objectif d'avoir des retombées économiques pour la cave coopérative d'Hérépian et les deux caves particulières du Pradal.
- Obtention des conventions de passage avec les propriétaires privés.
- Fin des travaux prévue fin 2021.

Un budget total de l'opération est d'environ 20 000,00 € (maître d'ouvrage : CDRP 34) avec une participation de Grand Orb de 4 000,00 €.

♦ Thermalisme

Accompagner les pôles thermaux dans une dynamique de complémentarité Santé - Bien-être

- **Projet de lancement d'une étude sur le pôle Avène / Lunas**

L'objectif serait de travailler sur une meilleure valorisation de la destination, en insistant notamment sur les atouts du territoire en complément du thermalisme, à savoir le bien-être, le tourisme vert, l'agritourisme...

Financements possibles avec la caisse des dépôts (50 %). Le budget prévisionnel serait de 20 000,00 € HT.

♦ Aménagement de la base de loisirs la Prade de Lunas :

Grand Orb a fait le choix de consolider les mesures sanitaires pour permettre, dans les meilleures conditions de sécurité, l'accueil du public et l'ouverture pour l'été de l'équipement de la base de loisirs.

La base de Loisirs de Lunas est un équipement de loisirs qui mérite de se moderniser avec des espaces de commercialisation et d'animation. Un projet est à l'étude comprenant également l'accueil d'une aide de camping-car.

Promotion touristique du territoire

A ces projets s'ajoute la **promotion touristique** du territoire effectuée par l'**Office de Tourisme Grand Orb**, qui a pour mission principale : l'accueil, la promotion et l'animation touristique.

La démarche de demande de classement de l'office en catégorie 1 sera poursuivie en 2021.

Grand Orb a signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'EPIC qui prévoit le versement communautaire d'une subvention d'équilibre.

Pour rappel, le versement de la Communauté de communes Grand Orb à l'EPIC (Office de Tourisme Grand Orb) a été maintenu à 320 000,00 € en 2020. L'impact de la Covid-19 a eu des répercussions sur les recettes de l'Office de Tourisme, avec une baisse importante de la collecte de la taxe de séjour : 170 000,00 € en 2020 au lieu de 265 000,00 € en 2019.

La prévision de la collecte de la taxe de séjour pour 2021 reste très difficile. Pour le moment, nous n'avons aucune visibilité sur l'ouverture des deux stations thermales et sur l'activité du tourisme en général.

En 2021, la subvention d'équilibre sera augmentée à hauteur de 360 000 € compte tenu de la baisse de recette de taxe de séjour.

La promotion touristique et thermale entre essentiellement dans le cadre de l'activité de l'Office de Tourisme. Les actions de communication seront poursuivies par l'Office de Tourisme Grand Orb et ciblées sur la promotion du tourisme vert, de l'oénotourisme et du thermalisme.

Il est souhaité maintenir l'ensemble de l'effectif du personnel afin de disposer de la force de frappe nécessaire à la relance économique.

En 2021 des manifestations identitaires seront proposées sur le territoire de Grand Orb pendant la saison estivale.

Agir pour un territoire solidaire, équilibré et durable

♦ Mise en œuvre de la solidarité territoriale

Le règlement de solidarité sera inscrit dans les orientations 2021 sous une forme plus intégrée en valorisant une part du montant de l'attribution par de la mutualisation et du portage des opérations d'investissement par l'intercommunalité après avis de la commission.

Il est proposé un montant global de 792 000 € sur une période de cinq ans 2021-2025, soit 158 400 € par an (33 000 € par commune sur la durée du mandat).

Ce règlement offre plusieurs possibilités :

- La Communauté de communes verse un fonds de concours à la commune pour financer la réalisation d'un ou plusieurs équipements
- La commune verse un fonds de concours à la Communauté de communes pour financer la réalisation d'un équipement sous condition de l'avis favorable de la commission d'attribution.
- A titre dérogatoire, la commune peut solliciter une partie du montant attribué dans le cadre des conventions de mutualisation mises en place, sans dépasser pour autant un tiers de l'enveloppe totale.

L'inscription budgétaire 2021 prévoit un poste à temps complet pour répondre à la mutualisation avec les communes.

Un questionnaire a été adressé aux communes pour connaître leur besoin en termes de mutualisation.

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de **50 000 € en investissement** pour l'acquisition ou la prestation de matériels à mutualiser entre les 24 communes. Une convention sera proposée à chaque commune volontaire qui participera financièrement à l'utilisation du service mutualisé.

Un groupement de commande pour la téléphonie est en cours avec les communes. C'est 5 000 € de participation de Grand Orb au réseau d'adhésion RESAH en solidarité des communes.

De même d'autres fonds de concours sont suivis dans les services pour apporter un soutien aux communes (fonds de concours cache conteneurs).

Grand Orb a la volonté de poursuivre la mutualisation avec les communes membres

♦ **Pôle service aux habitants**

Ce pôle représente les services destinés aux habitants du territoire : Culture, école de musique, musée, enfance et jeunesse...

IMPACT COVID

**Les services à la population ont été impactés par la crise sanitaire.
De nombreux services ont été adaptés aux nouvelles mesures réglementaires : école de musique, animations, musées...**

De nombreuses manifestations culturelles et sportives ont été annulées au cours de l'année, et reportées sur le budget 2021.

Pour 2021, nous proposons les orientations suivantes :

♦ **Politique de la ville :**

Grand Orb a pris la compétence « politique de la ville » au 1^{er} janvier 2018.

Dans le cadre du Quartier Prioritaire de la Ville de Bédarieux, un comité technique, et un comité de pilotage valident les projets. Pour 2021 il est prévu de reconduire l'enveloppe de 49 518 € déduite de l'attribution de compensation de la ville de Bédarieux.

Les nouvelles actions 2021 à inscrire dans les orientations sont : le « quartier d'été », « C'est mon patrimoine », et « Reportages jeunes ».

♦ **Enfance et jeunesse :**

Le portail famille se met en place pour proposer une interface par laquelle les familles peuvent effectuer leur démarche d'inscription en ligne et bénéficier des informations nécessaires sur le fonctionnement des structures utilisant ce portail.

Pour le Relais d'Assistantes Maternelles, les orientations 2021 sont :

- Le développement des ateliers d'éveil

- Veiller à l'équilibre offre / demande en partenariat avec Pôle Emploi
- Proposer des ateliers avec la puéricultrice du SAT autour du livret d'accueil

♦ **Programme pour les associations du territoire Culture, vie associative et sport**

Compte tenu de la crise sanitaire, Grand Orb adaptera l'accompagnement financier des associations en fonction des annulations et des reports de manifestations.

Une étude au cas par cas sera appliquée pour le versement de la subvention.

Enveloppe budgétaire 2021 : **50 000 €**.

♦ **Culture :**

Une attention particulière à la jeunesse, la présence d'artistes sur le territoire, l'itinérance, la transmission seront au cœur de la programmation.

Le soutien à la création, le lien avec les habitants, la valorisation du patrimoine sous-tendront l'ensemble des actions proposées.

Programmation de spectacles vivants dans les communes

Report des spectacles de la saison 2020 et partenariat sur de nouveaux spectacles avec Hérault Culture.

Interventions en temps scolaire en partenariat avec l'Education nationale

Spectacles et/ou ateliers dans les écoles maternelles puis primaires en lien avec les projets pédagogiques des écoles partenaires.

Accueil en résidence et projets de territoire avec les habitants

Pour 2021, il est proposé trois résidences et deux projets de territoires en lien avec les collégiens et les artistes amateurs.

Ecole de musique Grand Orb

L'ensemble des professeurs de l'école de musiques s'adaptent aux nouvelles mesures sanitaires en mettant en place chaque fois que nécessaire des cours en distanciel et des propositions originales -concert en ligne, montages vidéos....

Pour 2021, nous maintenons les mêmes enveloppes budgétaires.

Animation des espaces muséographique

Programme d'animations pour les **20 ans de l'espace muséo *Les lumières de la mine*** au Bousquet d'Orb.

Création d'un ***Escape Game*** pour la visite du Musée de la cloche et de la sonnaile à Hérépian et réflexion sur le remaniement de la visite libre.

Soutien aux projets culturel associatifs

Poursuite du programme de subventions aux projets culturels associatifs d'intérêt communautaire.

Patrimoine

Réflexions à mener avec l'arrivée de la nouvelle attachée de conservation du Patrimoine en mission sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Les nouvelles orientations n'amènent pas d'augmentation du budget culture.

2) Proposer un territoire attractif où il fait bon vivre

♦ Engager le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI

Par l'outil de planification, il s'agit de proposer une réflexion d'ensemble à l'échelle intercommunale pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement.

Le premier avantage est de disposer d'un outil efficace de planification permettant à de nombreuses communes de débloquer leur développement.

Le deuxième avantage est d'aider les communes à mettre en œuvre les documents d'urbanisme, qui aujourd'hui ne correspondent plus à la réalité des besoins.

Une charte de gouvernance a été approuvée par les communes.

Fin 2020, Grand Orb a arrêté les modalités de collaboration avec les communes membres et a délibéré la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Les orientations 2021 prévoient les premières études avec l'adhésion à l'agence d'urbanisme AURCA qui assurera l'accompagnement et l'ingénierie.

L'Etat accompagne financièrement les collectivités pour la mise en place du PLUI. **En 2020, 40 000 € ont été versés et une demande de subvention de 50 000 € sera demandée en 2021.**

♦ Qualité de vie et environnement :

Gestion des milieux aquatiques et risques inondations

Grand Orb est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 en matière de « Gestion des milieux aquatiques et risques inondations ».

Le programme de travaux évalué sur une période de 10 ans répond à l'ensemble des obligations de la compétence.

Grand Orb a décidé de **mettre en œuvre la taxe GEMAPI au 1^{er} janvier 2019 et de voter un produit de 457 642 € annuels** pour financer l'ensemble de la compétence.

Ce produit sera reconduit au même montant pour la taxe GEMAPI 2021. Il s'agit d'une provision correspondant à un programme de travaux estimé sur 10 ans.

Grand Orb, en collaboration avec le Syndicat mixte de la vallée de l'Orb, a fait le choix de maintenir et consolider une équipe rivière pour l'entretien de 256 km de berges.

Deux techniciens rivières ont été recrutés. Les études réglementaires seront engagées.

♦ Développement Durable et Environnement

Développement Durable

Pour 2021, il s'agit de poursuivre notre engagement sur la démarche de Développement Durable où Grand Orb a toute sa place avec les équipements d'énergies renouvelables, la conduite du Plan de Prévention des Déchets, poursuivre la « DDémarche » et finalisation du plan d'actions du Plan Climat Air Energie.

A partir des réunions de concertation avec les élus du territoire, Grand Orb a décidé les orientations stratégiques de Développement Durable.

C'est l'avenir pour notre territoire.

Pour ce faire, nous proposons l'inscription d'une dépense de **58 600 €** pour 2021 sur les actions suivantes :

- **Mobilité 29 100 €**
Communication mobilité Grand orb (Rézo pouce, mobilité douce...)
Aide à l'achat des Vélos à Assurances Electriques 10 000 €
- **Alimentation**
 - Réalisation d'un carnet des producteurs 5 000 € en lien avec la plateforme digitale de commerces
 - Mise en place des « Gourmets bags » 5 000 €
- **Proposer des animations de développement durable auprès de tous les publics**
 - Sensibilisation biodiversité CEBENNA 1 500 €
- **Sensibilisation 8 000 €**
 - Pack éco-exemplarité des collectivités 1 000 €
 - Visite des sites 4 000 €
- **Pour lutter contre le changement climatique**
 - Lancement du **Plan Climat Air Energie Territorial**, obligatoire par décret du 28 juin 2016
Reste à réaliser de 32 850 €

A partir d'un diagnostic territorial, le **Plan Climat Air Energie Territorial** permet de proposer un plan d'action qui doit répondre localement aux objectifs nationaux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, de réduction de la consommation énergétique, de développement des énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique

- **Grand Orb poursuit sa politique de soutien aux initiatives locales** portées par des associations ou des collectifs citoyens pour encourager les démarches locales. L'inscription budgétaire est estimée à **5 000 €**.

Collecte et déchets

Grand Orb poursuivra en 2021 l'amélioration et la mise en sécurité de ses équipements pour le Service Environnement.

L'étude d'optimisation du service Grand Orb Environnement conduite en 2020 a préconisé des mesures d'améliorations à prendre en compte dès 2021.

Dans le cadre de la loi de transition écologique, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes dites « TGAP » est en constante augmentation. Le Gouvernement a pour objectif de réduire la production de déchets par cette nouvelle tarification.

La prévention des déchets et leur traitement doivent être pris en compte dans nos objectifs à venir.

C'est pourquoi nous devons commencer à agir dès 2021.

Nous proposons trois axes de travail :

- La modernisation et la mise en conformité des équipements
- La réduction des déchets et la création d'aires de compostage
- La mutualisation des équipements

1) La modernisation de nos équipements :

La modernisation des Déchèteries

Nous disposons sur le territoire de trois déchèteries situées à Bédarieux, St Etienne Estréchoux et Lunas.

Les travaux de mise en conformité réalisés en juillet 2020 pour les sites de St Etienne Estréchoux et Lunas se terminent (restes à réaliser estimés à 3 300 €).

▪ Pour le site de Bédarieux

En ce qui concerne la Déchèterie de Bédarieux, il est proposé de la maintenir sur le site actuel et de l'agrandir.

Le montant estimatif des travaux est de **800 000 € HT**, nous avons obtenu l'aide de l'ETAT (250 000 €) et de l'ADEME (64 450 €).

Pour 2021, nous inscrivons une dépense de 450 000 € TTC correspondant à **50 %** de l'opération totale.

▪ Quai de transfert 400 000 €

Un dossier de demande subvention a été déposé au titre de la DETR et du Département.

• Equipements de sécurité.

Grand Orb donne priorité à la sécurité des équipements techniques et principalement pour le service « collecte et déchets ».

- Pour 2021, il est proposé d'équiper les véhicules de systèmes informatiques (logiciels, GPS) **coût 30 000 €**.

2) La Réduction des déchets et la création d'aires de compostage

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, nous poursuivons le renouvellement de nos équipements. Pour cela nous envisageons l'achat de matériels de déchèterie : **92 000 € (Bennes, Packmat, berce pour polybenne). Equipement pour l'atelier mécanique 30 000 € (élévateur 20 000 €)**.

- **Biodéchets :**
Achat de composteurs individuels : 6 300 €
Achat de composteurs collectifs : 25 000 €
- **Déchets verts :**
Achat de terrain pour aire de broyage : 100 000 €
- **Fonds de concours cache conteneurs :** 15 000 € et 9 000 € en restes à réaliser

3) La mutualisation des équipements entre collectivités

Grand Orb participe à la mutualisation pour la **création d'un centre de tri**. Il s'agit de fédérer les collectivités de l'ouest biterrois dans un projet commun. Une enveloppe de 24 500 € sera inscrite sur le budget 2021.

La collecte et la valorisation des déchets vont devenir les postes de dépenses les plus sensibles des collectivités, nous devons nous préparer.

En complément de nos efforts pour réduire et valoriser nos déchets, nous devons envisager dès 2021, une augmentation de nos recettes pour équilibrer nos dépenses en constante augmentation.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères devra suivre cette hausse. A ce jour nous disposons d'un taux à 12,02 %, un des plus bas du Département.

Administration Grand Orb

Poursuite de l'organisation administrative Grand Orb

Impact COVID

En 2021 conformément aux prescriptions gouvernementales nous avons privilégié lorsque cela a été possible le télétravail.

Cette organisation ainsi que les aménagements sanitaires dans les différents services et le respect des gestes barrières nous ont permis de faire face à un taux d'absentéisme moindre.

En effet, depuis le début de la pandémie seuls 5 agents ont été testés positifs et 13 agents cas contact.

D'autre part, la Communauté de Communes s'est également investie dans le cadre de la campagne de vaccination en apportant son soutien via le recrutement de 2 agents contractuels (Contrats PEC) qui sont mis à disposition de la polyclinique des 3 vallées.

Evolution de la masse salariale Grand Orb

Année	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Comparatif de la Masse salariale en €	3 018 449 €	2 909 278 € <small>(Intégrant les 4 agents du service rivière + 1 agent administratif + 1 agent politique de la ville)</small>	3 020 535 € <small>(service politique de la ville, service commun RH)</small>	3 151 192 € <small>(service commun marché public, primes COVID agents GOE)</small>	3 493 110 € <small>(Développeur éco, manager du commerce, 1 agent mutualisation, 2 agents GEMAPI, 1 adulte relais, remb. PHLV attachée conservation patrimoine)</small>

1) Etat de l'effectif de la Communauté de communes Grand orb

↓ Etat de l'effectif

105 agents assurent le fonctionnement annuel des services de la Communauté de communes Grand Orb.

52 titulaires (dont 6 agents mis à disposition auprès de l'EPIC, 4 agents à 100 % et 2 agents à 50 %)

Dans le cadre du plan d'intégration des agents contractuels, début 2021, 4 agents contractuels ont été stagiaires.

La collectivité compte également 2 agents en CDI

47 agents sont contractuels

Parmi les agents contractuels :

9 agents de l'école de musique (d'octobre à fin juin) + la Directrice

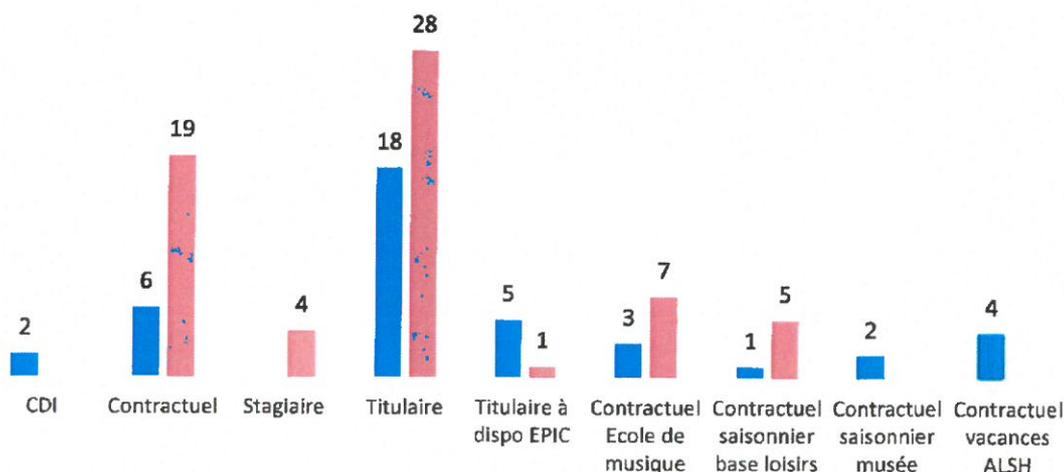
6 agents du service politique de la ville

- 1 chargée de mission
- 1 adulte relais
- 4 PRE

16 agents saisonniers

- 6 agents à la base de loisirs
- 4 agents au service Grand Orb Environnement
- 2 agents au musée
- 4 agents Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Répartition par Statuts femmes /hommes

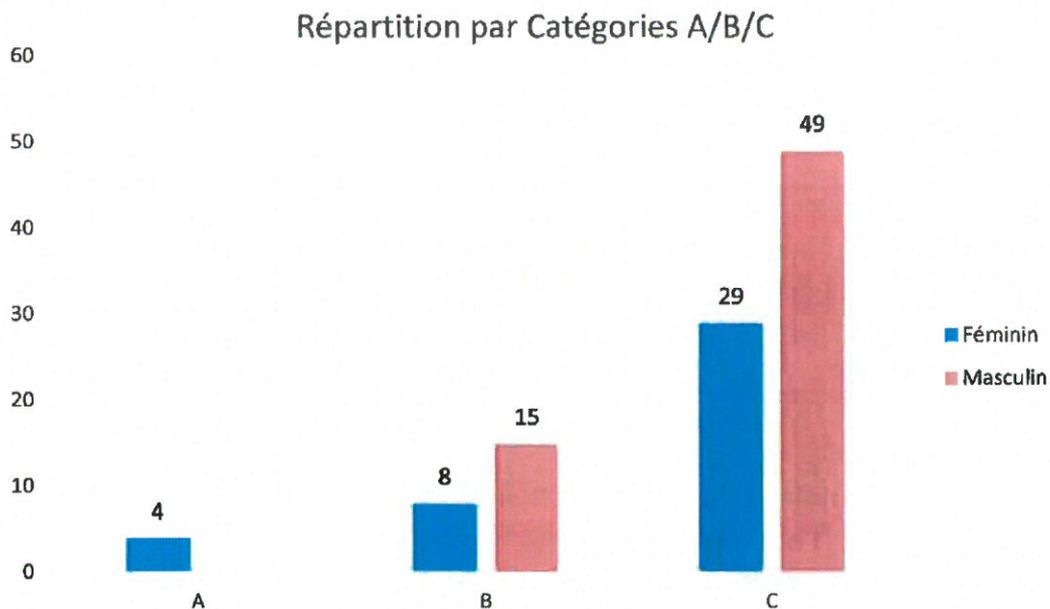


↓ EFFECTIF PAR CATEGORIES

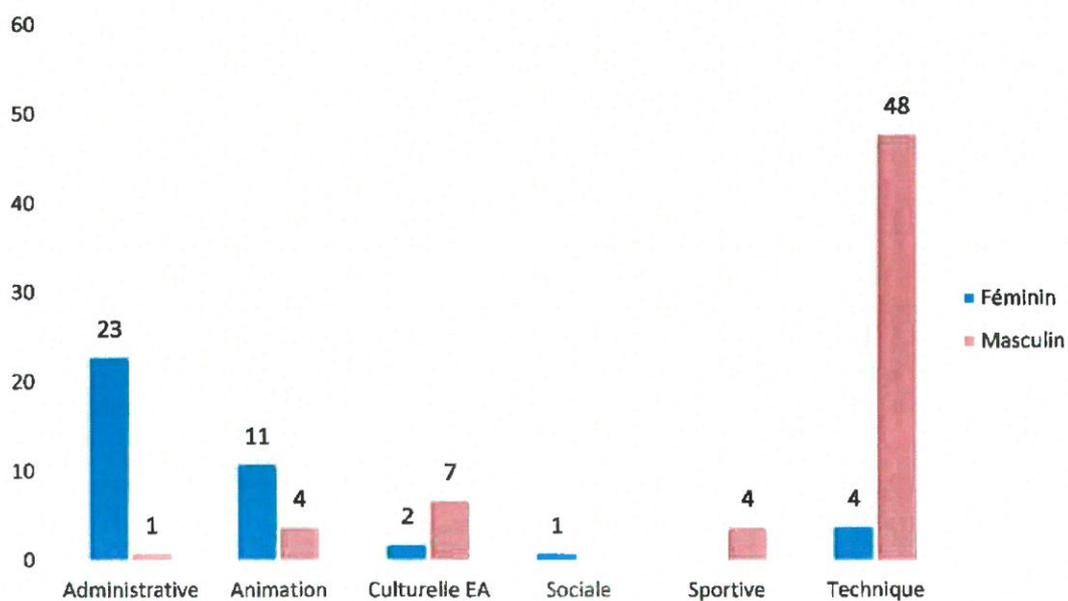
Catégorie A : 4 agents (dont 1 agent en CDI et un emploi fonctionnel de DGS)

Catégorie B : 23 agents (dont agents école de musique, saisonniers surveillance de baignade, 1 agent en CDI)

Catégorie C : 78 agents

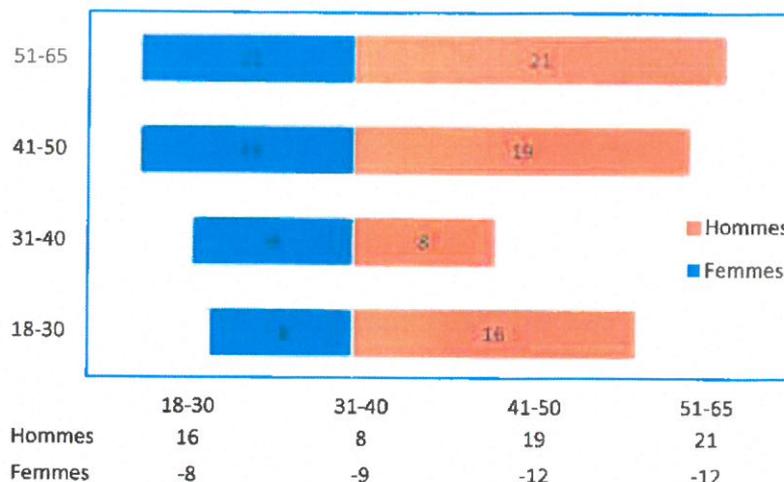


↓ EFFECTIF PAR FILIERE



↓ PYRAMIDE DES AGES

Titre du graphique



- 41 femmes
- 64 hommes

↓ Les recrutements envisagés pour l'année 2021 :

Dans le cadre des départs à la retraite :

- 2 agents quittent nos effectifs au 1^{er} mai 2021 (1 agent administratif service finance + 1 agent service culture)

Le remplacement de l'agent placé au sein du service finance est en cours.

Au niveau du service culturel il est envisagé un remplacement sous forme de mission temporaire afin de faire face à l'élaboration du programme culturel.

- 2 agents quitteront nos effectifs au 31 décembre 2021 (1 agent administratif + 1 agent technique)

Les remplacements interviendront dans le courant 2021 dans le cadre d'un processus de tuilage.

Il est en effet nécessaire d'anticiper les mobilités afin de ne pas perdre les compétences et la connaissance humaine.

Dans le cadre de nouveaux besoins :

Pour permettre la mise en œuvre des orientations de la feuille de route 2021-2026, il est proposé de prioriser la création du service économique afin d'apporter de l'aide et du conseil aux entreprises.

Par ailleurs, la solidarité territoriale est également une priorité pour laquelle un recrutement est nécessaire afin de mutualiser une partie des fonctions support.

C'est un démarrage, il faudra évaluer en fin d'année les résultats de ce nouveau programme.

Les recrutements proposés pour 2021 :

Politique de la ville : 1 adulte relais

Economie :

- 1 développeur économique
- 1 manager de commerce (Plan de relance/Petite ville de demain)

Grand Orb Environnement

- 1 ambassadeur du tri

Administration :

- 1 agent polyvalent dans le cadre du programme de solidarité mutualisation

GEMAPI :

- 2 techniciens rivières

ANNEXES DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

ANNEXE 1 Investissement – les engagements pluriannuels

ANNEXE 2 Vision consolidée des CA 2020

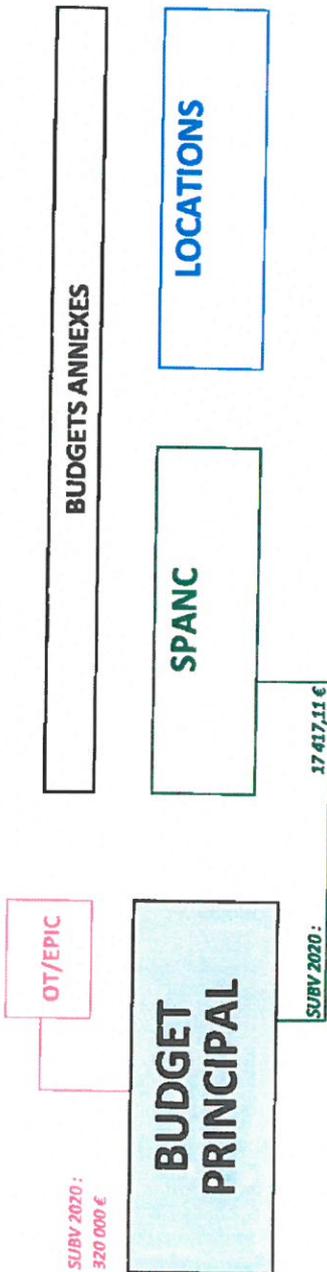
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PPI)

ANNEXE 1

NATURE DE L'OPERATION	CA 2020	REPORTS	CREDITS 2021	CREDITS 2022	CREDITS 2023
PLUI	- €	40 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
Fonds concours (projets)	50 803,64 €	88 610,00 €	158 400,00 €	158 400,00 €	158 400,00 €
Equipements techniques mutualisés	- €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Bennes	30 960,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Equipements de déchèterie	37 830,00 €	- €	118 500,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Collecte sélective	54 791,70 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Compostage / Broyage	5 861,38 €	- €	131 300,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Véhicules - camions	362 574,10 €	- €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
Mise en conformité du parc des déchèteries + Taussac	359 380,79 €	453 300,00 €	500 000,00 €	530 000,00 €	- €
Actions centre de tri (SPL Oekomed)	24 492,50 €	24 500,00 €	24 500,00 €	24 500,00 €	- €
Fonds concours (cache conteneurs)	19 529,00 €	9 100,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
Opérations sur berges / GEMAPI	- €	- €	280 000,00 €	250 000,00 €	150 000,00 €
Aides à immobilier d'entreprises	12 000,00 €	29 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Aménagement Base de loisirs	15 171,89 €	- €	53 250,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Pôle culturel et musical	- €	- €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL	973 395,00 €	644 510,00 €	1 610 950,00 €	2 207 900,00 €	1 548 400,00 €

VISION CONSOLIDEE CA 2020

ANNEXE 2



CUMUL SUBV PARTICIPATION DEFICIT CA 2020	
BUDGETS ANNEXES	17 417,11
OFFICE TOURISME	320 000,00
TOTAL	337 417,11

CUMUL RESULTAT TOUS BUDGETS HORS OT	
FONCTIONNEMENT	
2020	1 828 557,48
REPORT EX ANTERIEUR	2 485 965,86
CUMUL	4 314 523,34
INVESTISSEMENT	
2020	-392 271,53
REPORT EX ANTERIEUR	1 205 021,09
CUMUL	812 749,56
RESULTAT GLOBAL CUMULE	5 127 272,90
solde RAR	-725 606,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	4 401 666,90

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Excédent 2020 :	1 782 410,79	Excédent 2020	-646,08	Excédent 2020	46 792,77
Excédent antérieur :	2 350 554,64	Excédent antérieur :	646,08	Excédent antérieur :	134 765,14
CUMUL	4 132 965,43	CUMUL	0,00	CUMUL	181 557,91
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Déficit 2020 :	-375 896,70	Excédent 2020	304,67	Déficit 2020	-16 739,50
Excédent antérieur :	1 185 454,25	Excédent antérieur :	2 559,02	Excédent antérieur :	17 007,82
CUMUL	809 617,55	CUMUL	2 863,69	CUMUL	268,32
RESULTAT GLOBAL CUMULE	4 942 582,98	RESULTAT GLOBAL CUMULE	2 863,69	RESULTAT GLOBAL CUMULE	181 826,23
solde RAR	-714 206,00	solde RAR	0	solde RAR	-11 400,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	4 228 376,98	RESULTAT GLOBAL CLOTURE	2 863,69	RESULTAT GLOBAL CLOTURE	170 426,23